# LE LIMOSIN.



LA Royne Mere a gouuerné ſept ans l'Eſtat de la France pendant le bas aage du Roy, (la neceſſité des affaires a introduit ceſte forme de gouuernement, encore qu'elle ne s'accorde pas au naturel François.) Toutes choſes ſe ſont paſſées en aſſez bon ordre durant le temps de ſa Regence; Et cette monarchie eſt grandement tenuë à ſa prudence & à ſa bonté : Il eſt vray que ce ſont des parties qui ont eſté neceſſaires en vn temps, mais non pas en tout temps; Car il y a quelques manquemẽs dont on peut accuſer ſa facilité. Tout ce que l'on peut dire ſi le Roy n'a pas eſté bien ſerui : c'eſt qu'il y auoit faute d'vn homme. L'eſprit de la femme eſt ſubtil & inuentif, mais il n'eſt pas propre pour gouuerner & conduire. Si le bon-heur de la France euſt produict vn homme digne de cette charge, il euſt eſté difficile de le trouuer ſans intereſt. D'en choiſir vn qui ne fuſt releué par deſſus les autres, perſonne ne luy euſt obey: de le prendre d'authorité ſans eſtre capable, c'eſtoit la ruyne de l'Eſtat.

Il a dõc eſté neceſſaire pour fuyr tels inconueniens, que la Royne Mere ayt eu le gouuernement, non tant pour l'vtilité que l'on ſe pouuoit promettre de ſon adminiſtration, que pour le danger qui pouuoit arriuer s'il euſt eſté mis entre les mains d'vn autre: La perſonne du Fils & la qualité de Roy ne pouuoient courir fortune de la vie, ny de l'Eſtat, entre les mains d'vne Mere, & d'vne Royne.

Le Roy l'a deſ-ja recogneu, & ſi Dieu nous faict la grace de luy voir atteindre les parfaictes experiences du gouuernement de ſon Eſtat (comme de iour en

iour il y en prend vn heureux & miraculeux accroiſſement,) Nous le verrons iuger de tout ce qui s'eſt paſſé pour le bien de ſon ſeruice, amender ce qui ſe trouuera d'imparfaict, & oſter ce que l'abus & la neceſſité du temps peut auoir introduit: Telles exercitations fortifieront d'auantage ſon iugement que s'il euſt trouué toutes choſes à ſouhait. Il ſe loüera de cognoiſtre que la France manquoit d'vn homme, & qu'il eſt ceſt homme, qui ſe rend luy meſme neceſſaire à ſes affaires, qui auoient beſoing de ſa preſence.

On accuſe le gouuernement de la Royne Mere sur le meſnagement des finances: Les curieux diſent, Où eſt ceſt eſpargne du Roy Henry le Grand? Que sont deuenus ces threſors extraits des ſubſtances de tout vn peuple, qui compoſoient vn corps d'eſperance, dont l'ame & la vie faiſoyent vne partie de la puiſſance de cette Monarchie? Ils ne ſont plus: C'eſtoit le bras du Roy qui deuoit enfoncer cet arc, & debander ce fort nerf en quelque bonne & grande occaſion, non pas en faire ou permettre l'employ ſans ſubiet & ſans vtilité.

La condition des grands comme celle des petits, eſt ſubiecte à la cenſure, car la langue qui eſt ſans reſpect ne pardonne à perſonne. Encore que le Roy ſoit content, il les faut payer de raiſon pour les faire taire.

Les Poëtes racontent que trois puiſſantes Déeſſes entrerent en contention pour vne pōme d'or: La diſpute n'eſtoit pas de peu, puiſqu'il y alloit de leurs merites: Auſſi le iugemēt fut trouué ſi difficile que les Dieux s'en voulurent abſtenir, l'auguſte Iunon, la chaſte Minerue, & la douce Venus, s'expoſerent nuëment aux yeux d'vn Berger ignorant, & ſubirent à ſa ſenten-

ce: l'Allegorie explique que puis que le ſens commun eſtoit le iuge, la volupté ne pouuoit perdre ſon proces.

Nous auons veu cette fable de nos iours: Trois partys ſe ſont faicts en France: l'Eſtat, la Religion & l'Opinion. Il s'eſt agitee vne queſtion de telle importance qu'vne aſſemblee generale de tous les ordres ne l'a peu reſoudre ny determiner. Cependant l'argent du Roy (qui eſt ceſte pôme d'or) a eſté vendiqué & par vn aduis commun adiugé à ceux de la nouuelle opinion qui ont plaidé leur cauſe.

Ie dy bien d'auantage: Cette opinion ne s'eſt pas contentee de preſenter le collet à l'Eſpouſe de Ieſus Chriſt, & mettre en controuerſe le droit de la vraye Mere en la preſence de ſon fils aiſné; Elle a debatu le prix de la courſe auec la Royauté: Comme vne autre Atalante ſa viſteſſe a eſté ſurmontee auec ces pommes d'or, les plus auancez de ſon parti ont tiré les recôpenſes & pris argēt pluſtoſt pour ſe taire, que pour parler, on ne les en blaſme pas, veu qu'ils ont ſeruy le Roy, & bien fait leurs affaires.

La raiſon d'Eſtat veut qu'ils ſoient maintenus & conſeruez, vn chacun le deſire de la façon que nous ſommes: Mais s'ils entrent en meffiance de la bonne volonté du Roy, & deſirent ſa gloire: Nous pouuons croire que leur mauuaiſe volonté croiſtra touſiours auec ſa liberté.

La liberté de conſcience (qui eſt le frain des Ames) eſt le ſubiect de leur opinion; Si Dieu eſt ſerui de la ſorte, quels reſpects humains ſe peuuent promettre les puiſſances ſuperieures? Ils ſont bon nombre de gens

de bien & fideles seruiteurs de Roy, mais c'est par consideration de leur interest, & qu'ils ont quelque chose à perdre. S'ils ayment la paix : cela procede de la bonté de leur naturel, car leur religion ne leur apprend pas cela.

Durant les premiers ans du Roy, combien de tours a fait leur Cercle, que d'assemblées d'Eglises en leurs villes d'ostages. Ils n'ont pas eu honte d'introduire l'estranger (sans permission) contre les loix du Royaume, & les maximes d'Estat, dont ils se disent si religieux obseruateurs.

Ils ont formé des Republiques, & des gouuernemens populaires dans l'Estat de la Monarchie, qui à peine recognoissent le nom de la puissance du souuerain.

Ils ont demandé le droict spirituel de l'Eglise en diuers lieux, pour l'entretenement de leur Ministere.

Ont tasché d'obtenir vne Cité en chasque prouince, & deux Magistrats en chasque compagnie souueraine pour apprendre iusques aux secrets du Conseil.

Ont instamment poursuiuy vne charge du gouuernement general de leurs peuples, pour vne personne à leur mode, qui ne respondist de ses actions qu'à sa Majesté.

N'estoit-ce pas opposer vne volonté contraire à l'obeyssance qui se doibt rendre au souuerain? Donner vn cõpagnon au Roy? luy demander partage, & s'affranchir entierement de leur naturel debuoir?

A tout cela que pouuoit faire vne femme qui n'estoit pas assez forte pour faire la guerre, ny assez absoluë pour vnir les volontez diuisées de ses subiects,

contre vn parti formé? La distribution des thresors du Roy ne fut-elle pas alors necessaire pour acheter la paix? les pensions de ceux que le mescontentement des grands auoit appelez pour former vn autre parti, ou les presens qui ont esté faicts à d'autres qui se sont contenus en leur debuoir, se doibuent ils mettre sur le tapis? Tout cela reuiendroit à la honte cõmune, car ce ne sont pas les particuliers seulement qui ont de l'argent du Roy, les villes, les Prouinces, & les peuples mesmes y ont contribué.

Le seul poinct dont la Royne Mere ne s'excuse pas, & le seul de tous les manquemens qui peuuent estre en son administration (Le Roy de son propre mouuement l'a reparé:) Ce sont les grandes recompenses de la complaisante Galigay. Pour le vray elle luy auoit donné trop de puissance & trop bonne part en ses secrets & en ses conseils: car pour le mary c'estoit vne Idole iettee en fonte, sa vie & son mouuement n'aloyent que par les ressorts de l'esprit de sa femme. La credulité de la Royne Mere n'eust iamais pensé que la fortune de cet homme se rendist suspecte, ny que rien de grand deust auoir place en sa pensee, elle s'imaginoit le deffaire aussi facilement qu'il auoit esté faict, mais elle s'est trompee: Aussi c'est vne des grandes merueilles que la France vit iamais. Vn estranger incogneu, sans merite, sans authorité ny sans amis, destitué de courage, de iugement, & de conduite, a tout fait pour de l'argent: il s'est faict grand, est monté aux honneurs & a tiré beaucoup de galans hommes de son parti: a fait la guerre, asseuré ses affaires, & s'est mis en telle fortune que pour l'empescher d'aller plus

auant autre que le Roy n'y a peu mettre la main.

Monſieur le Prince & des plus grands de France, ioignirent leur intereſt au cõmun reſſentimẽt de cete inſolente fortune, mais ils ne peurent l'opprimer. Il eut des chefs puiſſants, des villes, & les peuples porterent l'authorité du Roy ſur le front de leurs armes ſeulement pour le conſeruer. Les armées furent preſtes d'en venir aux mains, & ſe fuſt perduë la France par la France ſans la prudence des chefs, qui par conſideration n'ont iamais voulu donner bataille. Dieu qui ne fauoriſe pas le deſſeing des armes ſans vne iuſte occaſion de guerre entreprit la vengeance de ſon Oingt: dont l'innocence eſtoit mal ſeruie de l'vn & l'autre parti: Toutes les deux armees paſſerent ſoubs le preſſoir de ſon ire, & la mort enleua plus d'hommes de la maladie, que n'a fait le fer des plus ſanglantes batailles que nous ayons veu de nos iours.

Monſieur le Duc de Mayenne (genereux Prince) qui n'entẽd pas raillerie, ſe mit le dernier aux champs, ſouffrit vn ſiege, & donna de belles preuues de ſa valeur & de ſon courage, mais à la fin il euſt eu du pire, ſans le debris de ceſt enorme coloſſe: qui auoit couuert la France de ſon ombre, ſur le Soleil couchant & ſur le Soleil leuant.

Les ombres ſe retirent au montant du Soleil, ainſi cet eſprit de tenebres diſparut à la cholere du Roy: ſa vie, ſa fortune, & ſa memoire, perirent en vn inſtant, il n'eſt rien demeuré de luy que le nom de ce qu'il fut autrefois.

Comme la nature ne ſouffre rien de vuide, vn cœur Royal ne peut viure ſans amitié, le Roy a prins en af-

fection monsieur de Luynes dés son enfance, & la luy a si bien conseruee que c'est auiourd'huy la plus belle fortune d'homme qui viue.

Vne telle fortune ne se peut posseder sans enuie, c'est pourquoy chacun en discourt : les vns à cause de leur interest, les autres par opinion, & iusques aux indifferens, tout le monde en parle. Il a tiré deux de ses freres aupres de luy, qui le fortifient grandement, car ce sont trois pour vn : & encore pour rendre ce Gerion du tout inuincible, on luy a fait contracter l'alliance d'Hercule.

Toutesfois il est à craindre que ces trois fortunes ne deuiennent comme ces trois sœurs qui n'auoient qu'vn œil, cest œil se perdit de la main à la main, comme elles le faisoient passer de l'vne à l'autre. De mesme il est à craindre que la faueur du Roy (qui est vnique) ne leur eschappe par le chemin de tant de transmutations qu'ils luy font tenir, aussi crois-ie qu'ils y donnent bon ordre, puis qu'ils ne souffrent pas aisement que personne l'approche de trop pres.

Cette fortune n'est pas suspecte, puis qu'elle a sa consistance en la seule volonté du Roy. S'ils auoient de mauuais desseings, ils se seroient rendus puissants pour se maintenir, au contraire pour monstrer que leur intention est bonne, ils viuent sans obliger personne, ny sans faire vn amy.

Sa Majesté s'en trouue bien, & pour faire qu'elle soit vtilement seruie, ils contiennent aupres de sa personne, les mesmes Officiers & Ministres qui estoient du viuãt du feu Roy : Mais le Roy n'a pas encore acquis les experiences de son Pere, qui estoit la meilleure teste de tout son Conseil.

Veritablement le Roy a des sages & sçauants hommes, capables de remettre le droict Romain, & toutes les coustumes locales de France si les loix estoient perduës: Mais cette science n'auise que la Iustice, qui n'est que le bras gauche de l'Estat. Il faut que l'espee & la force des armes soient en la droicte main du Roy, & que les bons Capitaines soient appellez aux conseils de guerre & de paix: comme la guerre ne se peut faire sans eux, la paix ne se doibt pareillement conclurre sans les y appeller, veu qu'ils sont les vrays iuges du temps & des occasions, de leuer ou mettre à bas les armes: & peuuent cognoistre si vne guerre est iuste, ou vne paix honteuse.

Il y a des hommes d'espee de bon esprit, & qui iugent naturellement sur vne vraye & solide raison, sans s'empescher de cette science morte, que les gens de lettres tirent de leurs liures auec plus de subtilité que d'edification. Vn homme droict & entier, n'a meilleur liure que son entendement, ny meilleur autheur que l'experience des affaires de sa profession, au moule de laquelle il fait des iugemens fort approchans de prophetie. Ie ne parle pas des apprentis (car on n'employe pas que des gens bien-faicts, & consommez aux affaires) mais de ceux qui ont bonne teste, desquels on se doibt seruir pour deux raisons, l'vne pour le bien & l'vtilité que l'on tire de leur seruice, l'autre pour le mal qu'ils peuuent faire s'ils ne sont employez: parce qu'vn bon esprit n'est iamais oisif, & vn despit de se voir mesprisé est capable de luy faire faire du mal, quand il n'en auroit pas la volonté.

Ie ne feray point de Iugement de la conſcience, ny du merite de Monſieur le Duc D'eſpernon, s'il prend le meſcontentement ou ſi l'on le luy donne, eu eſgard au temps : on pourroit dire beaucoup de choſes: mais il ſuffira de quelques obſeruations que i'ay faictes ſur ſon ſujet, leſquelles ſont bonnes à dire, encores quelles ne ſoient communes puis quelles ſont veritables.

Pour parler de ſa fortune elle eſt ſans exemple. Il la faite, & la conſeruee (contre de puiſſants ennemys) durant le Regne de trois grands Roys, iuſques à maintenant qu'il ſemble qu'il ce ſoit oublié, toutesfois la bonne opinion que l'on a de luy ayde grandement, eſtant difficile à croire qu'en l'aage où il eſt il veuille perdre la fortune de ſes enfans.

Cet homme s'eſt aquis de grands ſecrets en la conduite des affaires, il à l'entregent d'entretenir beaucoup de monde en opinion de ſa ſuffiſance, & ſe communique apeu: Ie m'eſtonne comme il peut auoir tant d'amys? Veu que ſa maniere d'obliger ne gaigne nullement le cœur des perſonnes, il eſt altier & rare en la diſtribution de ſes faueurs, plus de gens le recherchent, qu'il n'en y à qui le poſſedent, ceux de la recherche ſont ſans eſperance, & ceux de la poſſeſſion ſans contentement: qui s'engage à luy entre en ſeruitude : quiconque eſt à luy perd pluſtoſt ſa liberté, qu'il ne gaigne ſon amitié, s'il fait du bien à quelqu'vn, il le luy fait tellement ſentir, que cela meſme l'en deſgoute : s'il veut du mal, il eſt Irreconciliable: Il ne ſe cognoiſt ny à l'humilité, ny au pardon, tout cela ſont de conditions d'vn homme qui fait eſtat de viure ſans auoir beſoin de perſonne, & de ſe paſſer de tout le Monde, neantmoins il eſt tellement ſuiuy (en bonne où mauuaiſe fortune) que s'il ſe fait vn parry ou le Roy ne ſoit pas interreſſé difficilement pourra l'on trouuer en France vn homme ſi puiſſant d'amys que luy.

Il en à de toutes ſortes grands, & petits, mais ceux qu'il

appelle en son amitié sont ordinairement gens bien faits & propres à quelque chose, il vze des differences de leur condition par discretion : afin que l'enuie ne regne entre ceux qui sont à luy, & quoy qu'il en soit il n'a point de petits amys:car tous luy sont en consideration. Sans perdre riẽ de sa grauité il prẽd vne peine incroyable à les cõseruer si sa peine ne paroist pas : il visite souuent ses amys par lettres, & tout de sa main : ses secretaires ne sçauent pas la plusppart de ses affaires il communique ses secrets auec autant de retention & de mesure, qu'il recognoist de capacité on se peut prometre du seruice, de celuy qui les entend : car il garde tousiours le meilleur, & ne dit iamais le fonds de sa pensee. Deux personnes qui seront participants du secret d'vne chose, ne feront iamais vn mesme iugement de son intention, d'autant qu'il la propose diuersement, neantmoins toutes ses diuersités respõdent à son sens, vne pluralité d'auis ne luy empesche iamais vne resolution, ou vne pensee passée en la determination de sa volonté. Ceste industrieuse façon de faire est si tenante quelle garde tout, ses amys sont tellement charmés qu'ils souffriront plustost d'estre blasmés de luy que loués d'vn autre, tant ils font estime de son iugement.

Il à bien d'auantage. Il fait toutes choses sans mener grand bruict, s'il à querelle où qu'il soit question de se rendre puissant contre quelque dangereux ennemy, soit pour le surprendre, où pour s'empescher d'estre surpris, ses preparatifs se font de son cabinet en hors.

Communemẽt les querelles des grands amenent beaucoup de Rumeur, ils menacent de loin pour estonner l'ẽnemy, prenoit du temps pour se fortifier de leurs amys, & gaigner les indifferents qui s'engagent au premier qui les employe : luy tout au contraire. Il à l'estat de ses amis en sa main, vne feuille de papier luy monstre sa puissãce quand l'occasion de les employer se presente. Il les auer-

tit à téps, & à point ceux qui ſont mandés ſont preſts à ce qu'il deſire, & ſçauent où ils doibuent aller, chacun fait eſtat à part de ſes amys particuliers, pour le ſeruir au meilleur equipage qu'il peut, & tels apres ſont faciles, prompts, & ſecrets, eſtant difficile que perſonne s'en dõne de garde. Si bien qu'en vne bonne affaire que l'on croira mal accõpagné, il eſt pluſtoſt preſt à faire vn corps d'armee toute ordonnee, qu'vne autre ne fera vne aſſemblee confuſe d'amys. Et le bon eſt que tout cela ne luy couſte guiere, ny ne luy reuient à incommodité.

Vn homme qui à de grands deſſeings, & qui s'employe en beaucoup d'affaires auec vn tel ſoing, ne s'endort pas facilement: la nuict le couure ſouuẽt ſans qu'il deſpouille ſa robe d'eſtude pour vaquer à ſes expeditions, la cauſe pour laquelle la France & ſterile en hommes de grand eſpris, c'eſt la Nobleſſe des Gentils-hõmes aux diſciplines, & bonnes habitudes de l'ame, ils trauaillent aſſez leurs corps par des exercices violents: Mais cela ne fait que les endurcir au trauail comme les autres animaux, dont il arriue deux inconuenients qui les perdent, ou les rendent du tout inutiles, l'vn procede de la peine qu'ils ſe donnent ſans diſcretion, l'autre du plaiſir qu'ils prenent ſans meſure, eſtant impoſſible que telles natures ſenſueles, deſtituées de l'vſage des vertus morales, puiſſent viure autrement. Au contraire ceux qui gouuernent l'homme exterieur, par l'homme interieur, donnent vn perpetuel mouuemẽt à l'eſprit & cét vne maxime certaine que quãd vn eſprit reiglé à bien fait, tient vne ame en action, iamais ceſt ame ne vient à gaigner inutillement le terme de ſon repos, & s'il eſt queſtion de faire iugement de quelque choſe d'importance, elle s'arreſte touſiours ſur la plus digne conſideration.

L'homme duquel ie parle à beaucoup de bonnes parties, nous luy en auons veu pratiquer l'vſage en bonne, & mauuaiſe fortune du temps du feu Roy, il auoit trou-

ué ſon Maiſtre, c'eſt pourquoy il viuoit ſans s'empeſcher de beaucoup d'affaires trauaillant ſeulement pour ſa conſeruation.

Depuis il s'eſt rendu, neceſſaire à l'Eſtat, & s'eſt aſſez vtillement employé, toutesfois les maux domeſtiques luy tiennent beaucoup de tort, & en partie c'eſt la premiere cauſe de ſon mal-heur.

Le Roy eſtant deuenu le Maiſtre, le Mareſchal d'Anchre mis à bas, & toutes choſes changees, il s'eſt tenu loin: iuſques à ce qu'il à trouué le moyen de meſler ſon intereſt, auec celuy de la Reyne Mere : en des-ſaing de ſe vanger des fauoris du Roy, ſe maintenir & conſeruer la fortune de ſes enfans.

Pour y paruenir il s'eſt fortifié d'amis & d'intelligences, par tout à ſon accouſtumee, & particulierement auec la Nobleſſe de Lymoſin, dont il a le gouuernement, recherchant pluſtoſt l'amitié des gentils-hommes que des Villes, a cauſe que le pays eſt deſgarni de places fortes, & que pour y commander, il ſuffit d'eſtre Maiſtre de la Campagne.

Il y a quelque temps qu'il auoit mis le pied dans vne petite Ville entre le haut & le bas Lymoſin, forte d'aſſiette, dont les auenuës ſont difficiles, la garde facile, & le paſſage neceſſaire, le lieu le plus propre du mõde pour vne ſeure retraicte, & pour faire beaucoup de mal.

Vzerche eſt cette Ville (terre d'Egliſe) dont les habitans ſont riches, & ſe ſont touſiours bien gardez, occaſion de la forteresſe naturelle du lieu qui eſt vne petite montagne entouree d'vne riuiere, fors vne eſtroitte auenuë qui ſe peut facilement retrancher.

Aux derniers mouuemens viuoit vn Abbé qui ſçauoit plus qu'il ne faloit pour vn homme de robbe, & n'en ſçauoit pas aſſez pour faire le Capitaine, encore qu'il fuſt homme de faction : Ceſt Abbé craignant de perdre ceſte place en temps de guerre, deſirãt y maintenir ſon autho-

rité, & se vanger d'vn party qui s'opposoit à ses desseins y appella Monsieur le Duc Despernon, & reçeut vne garnison.

Son desseing luy reüssit, mais non pas son intention car Monsieur Despernon qui ne souffre pas de petits cõpagnons, & qui commande par tout où il a du pouuoir. Mesprisa sa courtoisie, & logea d'abord la garnison dans l'Abbaye qui estoit vne Citadelle toute faicte, sans autrement rien changer, toutes choses demeurant comme auparauant, dont tous les deux partis de la ville furent bien aises, & n'y eust personne de mal content que l'Abbé.

Ce fut à luy de courir & de se venir plaindre au Roy, il emporta quelques lettres de cachet mais pour auoir eu la curiosité de les voir, plustost qu'elles fussent renduës, il fust logé auecques plusieurs bons liures dont la compagnie ne luy estoit guiere agreable, mais s'estoit pour trõper le temps attendant l'impetration de son benefice.

Finalement il eust sa liberté pour ne se sentir pas obligè, de laquelle il courust fortune de la vie en vne Eglise champestre que le Sieur de Courson le vint enleuer, il estoit desia troussé quand vn bon compagnon de Prestre qui se mesle d'autre chose que de son breuiaire fust à la recousse, & d'vn coup de carrabine fit quicter la vie, l'Abbaye, & l'Abbé au Sieur de Courson.

Il fust dommage de la mort de ce gentilhomme, il estoit fort courageux, mais s'estoit vn esprit tellement ambitieux qu'il ne pouuoit pas tenir dans sa peau: Il ne parloit iamais que de se mettre en reputation par quelque coup de la main, il en vouloit aux plus grands, & le plus souuent sans occasion, il marchoit en homme de querelle, & le trouuoit-on fort rarement à pied ou à cheual, (qui est extraordinaire) sans vne espee de combat.

La main qui luy donna la mort ne luy monstra pas le chemin de la vie eternelle, encore qu'il soit mort deuant le Prestre, il n'eust pas grãd loisir de se souuenir de Dieu,

ſes dernieres paroles furent dites à Monſieur Deſpernon qu'il ait ſoing de mes enfans,&que ie ſuis mort pour ſon ſeruice.

L'Abbé fuſt aſſiegé, pourſuyui, & indignement traicté pour vne iuſte cauſe en deffendant ſa vie & ſon bien: Mais parce qu'il viuoit mal,il n'eſchappa pas la vengeance diuine, il mouruſt à Rheims fort miſerablement, & comme il appartenoit à vn homme qui venoit de rechercher des nouueaux moyens pour venger ſes paſſions,pluſtoſt que de ſe recognoiſtre.

Cette garniſon eſtant demeuree, ces iours paſſez vn vieux fou de Capitaine intereſſé dans le parti de l'Abbé (dont les amis viuent encores) penſant donner l'eſpouuante à la Ville auec ſon grand Chappelet,ſe ietta dans l'Abbaye, & au lieu d'y auancer quelque choſe, il perdit l'affection que les habitans pouuoient auoir pour Monſieur Deſpernon, leur faiſant naiſtre (à cauſe de la haine qu'ils luy portent) le deſir de recouurer leur liberté.

Entre ceux qui ont inthereſt que ceſte ville ſoit libre, Monſieur de Pompadour, eſt le principal: comme leu[r] proche voiſin & bon amy: ayant ſes maiſons,& ſes terre[s] trop proches de là, pour ſouffrir vne garniſon il leur offrit ſon aſſiſtance à double intention, l'vne ſi la garniſo[n] eſtoit continuee contre la volonté du Roy, il auoit iuſt[e] ſubject de l'empeſcher, pour le ſeruice de ſa Majeſté l'autre ſi c'eſtoit pour vne querelle particuliere, il auoi[t] raiſon de ſi oppoſer pour ſon inthereſt.

Ce perſonnage à deſ-ja bien commencé, il a de tres belles parties en luy & dignes d'vne bonne fortune s'il vouloit mettre peine:il eſt d'vne grāde & ancienne mai[-]ſon, Quand à ſa perſonne il vit ſagement, parle peu, & de bon iugement, meſpriſe beaucoup de choſes dont le[s] autres font eſtat: ſe nourriſt à la peyne, & aux exercic[es] violents: ſe cognoiſt aux gens d'eſprit & les ayme: il a courage grand, & la volonté bonne, grandement lib[-]

ral fidelle & entier à ce qu'il ayme, il gaigne tellement le cœur de la Noblesse, qu'il y a peu de Gentils-hommes qui ne montent à cheual pour luy, pour vn homme, qui n'a point de charge, il fera tousiours vn party dans son pays, & n'en y a point qui se puissent vanter d'auoir tant d'amys que luy.

En ceste occasion il a assemblé deux cens Gentilshommes contre Monsieur d'Espernon (qui tient le cœur de toute ceste Prouince) qui n'est pas peu de chose: Monsieur Deschombery qui en est Lieutenant du Roy y a fait des troupes, mais tout habile homme qu'il est il se fut trouué surpris & engagé à de grandes extremités: car les habitants qui s'estoient retranchez n'estoient pas assez forts pour prendre l'Abbave, n'y luy mesme assez puissant pour empescher le passage à Monsieur d'Espernon, logé à deux lieuës pres auec deux mil hommes de pied, & cinq cens cheuaux pour aller au secours, il auoit bien plusieurs commissions de sa Majesté pour leuer des gens de guerre, mais tout estoit dans son coffre, & fort inutile en telle occasiõ s'il a fait quelque chose de bon ce n'a esté que simplement soubs vne assemblee d'amys les habitans ont eu de l'honneur en leur fait, & le Prestre qui auoit deliuré l'Abbé. Car ce fust celuy là mesme qui gagna mesme l'Abbaye, & indiqua tous les endroits par ou il falloit prẽdre cest exploit s'est faict auec grand bruit, & peu d'effect Monsieur d'Espernon s'est retiré dans Angoulesme sans combat, & les habitans d'Vzerche ont recouuert la liberté sans effusion de sang.

*Ceux qu'vn espoir de guerre à tenus en attente*
*Approcherent en fin de mes iustes souhaits*
*Que le Roy soit le Maistre & la Reyne contente,*
*Tout l'inthereſt des grands n'empeschera la paix,*

I. M. S. D. C

I – voir par le Discours du Limousin le Mercure de France – tome V. année 1619. pag. 172 et suivantes. – on y cite le petit discours devenu très rare, mais sans en nommer l'auteur. Il y avait à cette époque une petite communauté protestante à Uzerche, d'où elle disparait bientôt après sans qu'on sache comment. Cette livret ne mentionne rien à ce sujet. –

II. Le Discours intitulé "Vérités chrétiennes au Roy très chrétien a été réimprimé dans les diverses éditions des Recueil de pièces sur De Luynes. in-8. 1622-28. etc.

III. La conference entre le pape et le Roy d'Espagne est de 1608. – voir l'estoile à cette date. (Bull. du pr. fr. anno 1855. p. 448). on l'a réimprimée et je possède un exemplaire de cette même édition avec 1615 imprimé au bas

IV. Les Considérations à la France dont l'auteur est inconnu sont très curieuses et très rares. – Elles doivent être de 1610 et de "quelque grand huguenot." – c'est certainement la pièce la plus intéressante de ce recueil. –

V. La harangue prononcée devant le Roy sort peut-être de l'imprimerie de Loudun : originaire très rare..